

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU DOUBS

Canton de Montbéliard

Arrondissement de Montbéliard

**COMMUNE DE COURCELLES-LES-MONTBELIARD
(25170)**

Nombre de membres	
en exercice :	12
présents :	7
votants :	10
ayants donné procuration :	3
absents excusés :	3
absentes :	2
exclus :	0

Date de la convocation	
27 septembre 2024	

Date d'affichage	
08 octobre 2024	

Objet de la délibération	
Désignation d'un secrétaire de séance	

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

DELIBERATION N° 33/2024

Séance du 04 octobre 2024

L'an deux mille vingt-quatre
Et le quatre octobre à 18h00,

le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

Etaient présents : Christian QUENOT, Janine BARTEL, Jean-Louis CARRERE, Robert PERSONENI, Alain LEMOINE, Josette PARRENIN et Bernard MARTINA.

Etaient absentes : Sylvie BICHET et Sylvie ROULLAIS

Etaient représentés : Hakima KOCH, Jean-Marc ETIENNEY et Damien LOCATELLI

Procurations données :

- de Hakima KOCH à Janine BARTEL
- de Jean-Marc ETIENNEY à Christian QUENOT
- de Damien LOCATELLI à Robert PERSONENI

Secrétaire de séance : Robert PERSONENI

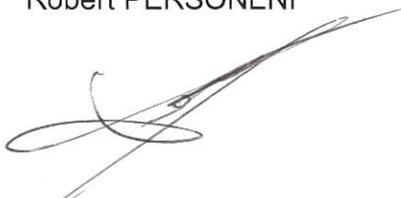
Président de séance : Monsieur Christian QUENOT, Maire

VU l'article L212-15 du Code général des collectivités territoriales, il convient de nommer un membre du Conseil municipal secrétaire de séance.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membre présents ou représentés, désigne Robert PERSONENI, secrétaire de la présente séance.

Pour extrait certifié conforme,

Le Secrétaire de séance
Robert PERSONENI



Acte rendu exécutoire
après dépôt en s/préfecture
le
et publication ou notification

Le Maire,
Christian QUENOT

